

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU

DIRECTION GENERALE
BUREAU DES MARCHES
N° 20 : DG/BM /2026

ANNULATION

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15- 247 du 16 /09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, notamment l'article 49 et 50 de la loi 06/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/CHU/TO/2026 portant la fourniture des denrées alimentaire paru dans les quotidiens « البهجة نيوز » du 04/02/2026 et « ALGER 16 » du 04/02/2026 et deux sites électroniques « l'espoir libéré » le 07/02/2026, « المصدر DZ » le 07/02/2026, BOMOP de la semaine du 08/02/2026 au 14/02/2026, que le « LOT N°04 : viande fraîche de veau (carcasse sans abats avec organes génitaux) de l'attribution provisoire relative à cet appel d'offre » est annulé.

Salutations distinguées.

FAIT A TIZI-OUZOU LE :..... 29 MARS 2026
~~LE~~ DIRECTEUR GENERAL